

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Axa

Axa a conclu un accord avec Elkhan Garibli afin de céder toutes ses activités de dommages en Azerbaïdjan.

Selon cet accord, Elkhan Garibli acquerrait 100% de l'entité de dommages (AXA MBask Insurance Company OJSC). Les parties se sont engagées conjointement à ne pas divulguer les termes de l'accord.

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires.

AOF - EN SAVOIR PLUS

Les points forts de la valeur

- Deuxième assureur européen et numéro un mondial de l'assurance-vie et de la gestion d'actifs après trente ans de croissance fondée sur des acquisitions ciblées ;

- Portefeuille r

parti en quatre activités : les produits vie, épargne, retraite pour 58 %, les dommages pour 33 %, l'assurance internationale puis la gestion d'actifs ;

- Montée en puissance des pays « à forte croissance » sur lesquels Axa concentre ses investissements depuis 2010 : 4,2 Mds€ pour l'Asie où le groupe est leader, 700 M€ pour la Méditerranée, l'Afrique et l'Amérique latine et 200 M€ pour l'ex-Europe de l'est ;

- Focus sur le digital tant pour accroître la compétitivité que pour diversifier les réseaux de distribution ;

- Dans l'activité « vie », domination des produits techniques (santé, prévoyance et retraite en unités de compte), mieux margés et moins affectés que les produits purs d'épargne par le bas niveau des taux d'intérêt ;

- Capacité démontrée à dégager des bénéfices record dans une conjoncture adverse -taux réels très bas et volatilité des marchés ;

- Gouvernance solide ;

- Situation financière saine, notée « 2 A » par les agences de notation, grâce à une gestion centralisée du cash management, qui donne le capital nécessaire au respect des règles de Solvency II ;

- Volonté de pérenniser le taux de distribution -entre 45 et 55 % du résultat courant- aux actionnaires.

Les points faibles de la valeur

- Forte sensibilité de la structure du capital aux aléas des marchés financiers : prolongement de la faiblesse des taux, handicapante pour le service des taux garantis et du maintien de la marge en « vie » ;

- Baisse structurelle de la rentabilité des produits d'épargne des assureurs avec une marge proche de 0 pour les nouveaux contrats ;

- Impact négatif des attentats et inondations sur la rentabilité opérationnelle ;

- Lourdeur de la réglementation GSII sur les exigences en capital ;

- Valeur relativement chère se rapprochant de ses sommets historiques.

économique de solvabilité du groupe d'environ 2 points. La transaction ne devrait pas

avoir d'impact significatif sur son résultat net, estime l'entreprise dans son communiqué. En 2018, le groupe avait publié un bénéfice net divisé presque par trois, lesté notamment par une charge exceptionnelle, à 2,1 milliards d'euros.